EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de ROMANS
Département des DEUX-SEVRES

SEANCE DU 14 septembre 2026

Sous la présidence de Madame Loetitia TRUTET, 1ère Adjointe au Maire de Romans

Conseillers en exercices :15
Présents : 11
Votants : 14
Date de convocation : le 7 septembre 2026 *conformément aux dispositions de l'article* **L.2121-11** *du Code général des collectivités.*

Présents : BAUDU Éric, BORDAGE Simon, FOUBERT Stéphane, GAUTRON Renaud, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MEZIANI Melissa, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie, Loetitia TRUTET, WARNET Louise.

Absents excusés : GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, MORIN Marc, PELISSON Céline

Pouvoirs : MORIN Marc donne pouvoir à SUIRE Valérie, JOLLIT Daniel donne pouvoir à Loetitia TRUTET, PELISSON Céline donne pouvoir à QUEIROS Camille

Secrétaire de séance : Valérie SUIRE

Quorum : Oui

Délibération n° CM 14 septembre 2026 N°37 : Désignation du Correspondant CORRIS : CORR

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, Madame la 1ère Adjointe expose qu'il convient de désigner un correspondant CORRIS (CORRespondant Incendie et Secours) qui sera en lien avec le SDIS ;

Le Conseil Municipal est invité à désigner 1 délégué : Stéphane FOUBERT est volontaire.

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Stéphane FOUBERT.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Valérie SUIRE

Pour le Maire et par délégation

La 1ère Adjointe

Loetitia TRUTET

MAIRIE DE ROMANS 79 (Deux-Sèvres)

Certifié exécutoire le : 14 septembre 2026

Reçu en Préfecture le :

Publié et Notifié le :

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de ROMANS
Département des DEUX-SEVRES

SEANCE DU 14 septembre 2026

Sous la présidence de Madame Loetitia TRUTET, 1ère Adjointe au Maire de Romans

Conseillers en exercices :15
Présents : 11
Votants : 14
Date de convocation : le 7 septembre 2026 *conformément aux dispositions de l'article* **L.2121-11** *du Code général des collectivités.*

Présents : BAUDU Éric, BORDAGE Simon, FOUBERT Stéphane, GAUTRON Renaud, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MEZIANI Melissa, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie, Loetitia TRUTET, WARNET Louise.

Absents excusés : GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, MORIN Marc, PELISSON Céline

Pouvoirs : MORIN Marc donne pouvoir à SUIRE Valérie, JOLLIT Daniel donne pouvoir à Loetitia TRUTET, PELISSON Céline donne pouvoir à QUEIROS Camille

Secrétaire de séance : Valérie SUIRE

Quorum : Oui

Délibération n° CM 14 septembre 2026 N°38 : Validation devis MENARD

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Madame la 1ère Adjointe expose que suite au diagnostic Radon établi en avril 2026, il convient de faire des travaux à l'école, Madame la 1ère Adjointe présente donc le devis MENARD pour un montant de 7 731.18 € ;

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et le valide.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Valérie SUIRE

MAIRIE DE ROMANS
79 (Deux-Sèvres)

Pour le Maire et par délégation

La 1ère Adjointe

Loetitia TRUTET

Certifié exécutoire le : 14 septembre 2026

Reçu en Préfecture le :

Publié et Notifié le :

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de ROMANS
Département des DEUX-SEVRES

SEANCE DU 14 septembre 2026

Sous la présidence de Madame Loetitia TRUTET, 1ère Adjointe au Maire de Romans

Conseillers en exercices :15
Présents : 11
Votants : 14
Date de convocation : le 7 septembre 2026 *conformément aux dispositions de l'article* **L.2121-11** *du Code général des collectivités.*

Présents : BAUDU Éric, BORDAGE Simon, FOUBERT Stéphane, GAUTRON Renaud, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MEZIANI Melissa, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie, Loetitia TRUTET, WARNET Louise.

Absents excusés : GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, MORIN Marc, PELISSON Céline

Pouvoirs : MORIN Marc donne pouvoir à SUIRE Valérie, JOLLIT Daniel donne pouvoir à Loetitia TRUTET, PELISSON Céline donne pouvoir à QUEIROS Camille

Secrétaire de séance : Valérie SUIRE

Quorum : Oui

Délibération n° CM 14 septembre 2026 N°39 : Validation devis CB ELEC pour la climatisation de la salle du Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Madame la 1ère Adjointe explique que suite à l'été caniculaire, il a été demandé à CB ELEC (qui entretien le chauffage et la climatisation pour la commune) s'il était possible de rajouter une caissette dans la salle du conseil municipal et si oui d'établir un devis. Elle présente donc le devis d'un montant de 2992.80 €.

La facture sera réglée en investissement chapitre 21 sous l'imputation 2131.

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et le valide.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Valérie SUIRE

Pour le Maire et par délégation

La 1ère Adjointe

Loetitia TRUTET

MAIRIE DE ROMANS 79 (Deux-Sèvres)

Certifié exécutoire le : 14 septembre 2026

Reçu en Préfecture le :

Publié et Notifié le :

Publié le : 25/09/2026 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Romans
https://www.intramuros.org/romans/documents_administratifs/79870